

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	99_SUCHET_75016	Numéro	75116_142_01
Adresse du site	99, boulevard Suchet	Hauteur	R+10 (30,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Un autre opérateur présent sur le site BT		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Oui (DP)

### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/03/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/04/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 180° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 60° <5V/m ; 180° <1V/m ; 270° <1V/m 5G : 60° <5V/m ; 180° <1V/m ; 270° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	32,20 m pour les antennes à faisceau fixe 32,70 m pour les antennes à faisceau orientable		

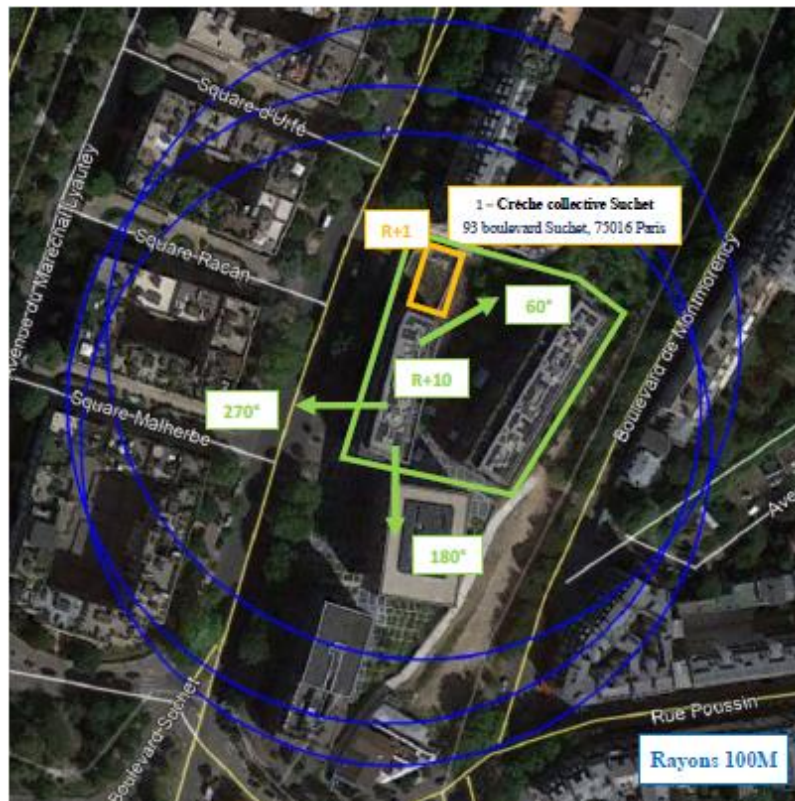
### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées sur trois mâts à nu.
Intégration antennaire	Les antennes sont en résine polyester de teinte aluminium gris type RAL 9007. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleurs gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

**Date :** **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective Suchet	93 boulevard Suchet, 75016 Paris	R+1	NON	40M	<1V/m Soit 0,5%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Remarque :** La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée 36 V/m

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Remarque :** la valeur indiquée en pourcentage est réalisée de manière simplifiée en divisant la valeur totale

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective Suchet	93 boulevard Suchet, 75016 Paris	R+1	NON	40M	1V/m Soit 0,1%

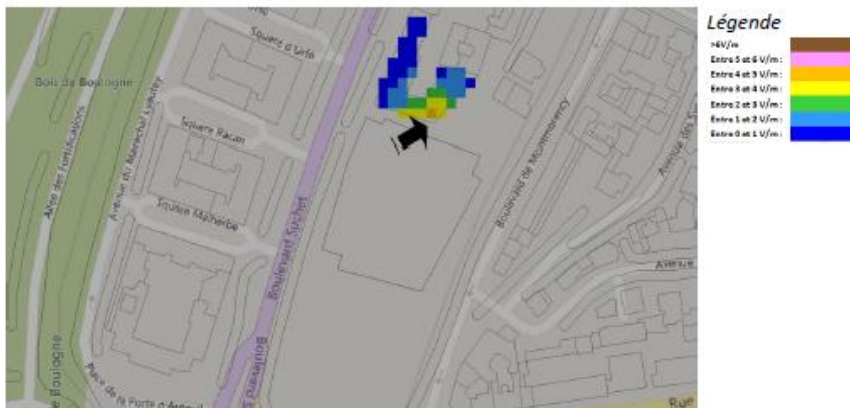
de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence déployée. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée 61 V/m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.





Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	19.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



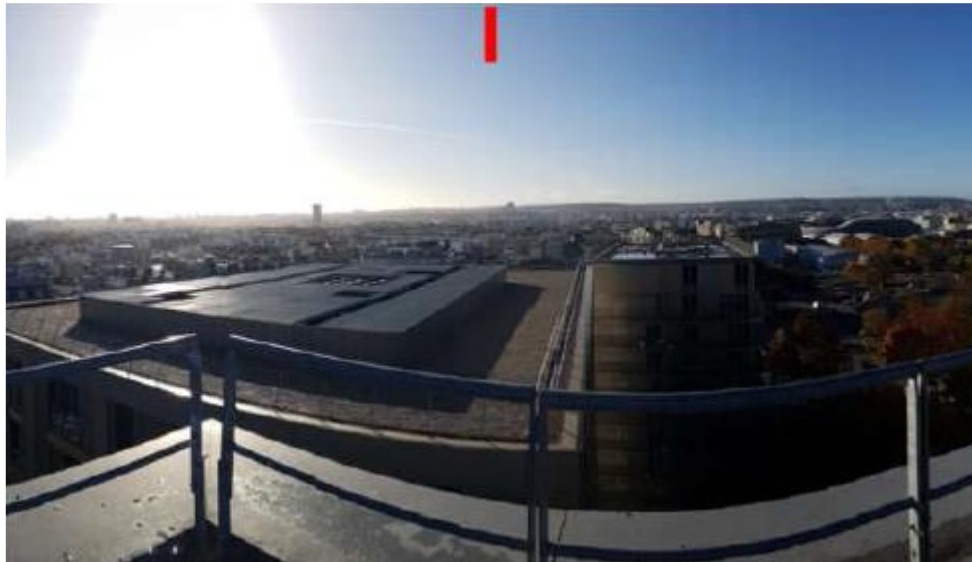


## Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 180°



Azimut 270°

